

Le mot du Bourgmestre



Extrait du bulletin communal de septembre 2002

Depuis quelques temps déjà, la Commune s'investit dans la restauration et la valorisation du petit patrimoine ancien. Qu'il s'agisse de croix, de chapelles, d'abreuvoirs, de puits ou encore de bâtiments, nous sommes résolument convaincus de la nécessité de sauvegarder les rares témoins du passé encore présents sur notre entité.

Bien que la plupart d'entre vous soient convaincus du bien-fondé de ce type d'actions, quelques-uns n'en perçoivent pas l'utilité, des esprits chagrins allant même jusqu'à dire qu'il s'agit d'un gaspillage des deniers publics... Il s'avère donc utile d'expliquer les raisons majeures de notre attachement à la sauvegarde du patrimoine.

1°.- le patrimoine qui a servi jadis à la collectivité appartient à tout le monde. Au même titre que des vieilles photos, d'anciens bijoux, bibelots ou terrains de famille ou que d'anciennes bâtisses, chacun est attaché à ses racines. C'est en (re)découvrant les rares témoignages du passé que l'on peut se remémorer, pour les plus anciens, deviner pour les plus jeunes, l'utilité de ces indices qui autrefois, étaient utilisés quotidiennement.

2°.- Respecter l'héritage du passé, c'est déjà préparer celui des générations futures. Nous ne pouvons pas priver nos enfants et petits-enfants de témoignages du passé : ils pourraient nous en vouloir de ne pas leur transmettre des liens avec leur histoire.

3°.- Respecter le petit patrimoine, c'est aussi être désireux de voir se perpétuer l'œuvre des artisans de notre région.

4°.- A l'occasion des périodes de vacances, nous sommes bien souvent en quête de sites ou de monuments à visiter. Faisons de même pour ceux qui viennent en villégiature chez nous. Nous contribuons ainsi au développement d'un tourisme de qualité.

Attachée aux traditions, la Commune s'est engagée à plus d'un titre dans la sauvegarde du patrimoine et continuera à travailler dans ce sens, dans la mesure de ses moyens budgétaires.

Nous l'affirmons avec d'autant plus de force que, chaque année, nous constatons avec impuissance la disparition ou la déprédation de certains ouvrages parvenus jusqu'à nous. Force est de constater que notre patrimoine culturel s'érode ainsi peu à peu.

Mais la sauvegarde du patrimoine n'est pas que l'affaire de la Commune. Chacune et chacun d'entre nous, dans notre village, devons y être attentifs pour perpétuer les souvenirs.

Félicitons les nombreux habitants qui investissent de leur temps, de leur énergie et parfois aussi de l'argent, et oeuvrent dans ce même esprit.

Félicitons enfin le personnel communal du service travaux qui contribue à certaines opérations de restauration. Pour vous rendre compte du travail remarquable qu'ils ont accompli, je vous invite notamment à découvrir le nouvel abreuvoir d'Hodister, abondamment évoqué dans le présent numéro.

Benoît TRICOT.